



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 25 juin 1999**

**Coulée Verte - Réalisation d'un cheminement entre le Moulin de  
Bouzon et la Roussille - Approbation de l'avant-projet**

Conseillers en exercice : 44

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :  
le 14 Juin 1999

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 29 Juin 1999

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

**M. Bernard BELLEC - Maire de Niort**

**Présents :**

*Adjoints :*

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON,  
Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, M.  
Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

*Conseillers :*

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul  
SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel  
GENDREAU, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Chantal BARRE, Mme Geneviève  
RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme  
Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Pierre GUERIT, Mme  
Janine LUCAS, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE,  
M. Hervé LAMPIN, M. Claude VITELLINI, Mme Catherine REYSSAT, Mme Marie-  
Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert  
PLANTECOTE, M. Jacques VANDIER

**Secrétaire de séance :** Guy-Marie GUERET

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD donne pouvoir à M. Michel GENDREAU.  
M. Jean-Claude ALAZARD donne pouvoir à M. Claude PAGES.  
Mme Nadine PINSON donne pouvoir à M. Robert LEON.  
Mme Françoise BILLY donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.  
Mme Christiane DRAPET donne pouvoir à M. Paul SAMOYAU.  
M. Pierre STEVENET donne pouvoir à Mme Jacqueline LEFEBVRE.

DELIBERATION D99316

**CONSEIL MUNICIPAL DU 25 juin 1999**

**Mission Environnement**

**Coulée Verte - Réalisation d'un cheminement entre le Moulin de  
Bouzon et la Roussille - Approbation de l'avant-projet**

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Dans le cadre du projet de la coulée verte, Niort, ville porte du Parc Interrégional du Marais Poitevin, souhaite créer un itinéraire de randonnée touristique, allant du centre ville jusqu'à Magné, en empruntant l'une et l'autre rive de la Sèvre Niortaise. L'objectif de ce projet est de réaliser un cheminement qui permettra de créer d'abord une promenade en bordure de rivière et à terme, des boucles de promenade au fur et à mesure des possibilités budgétaires.

L'aménagement de la Sèvre Niortaise fait l'unanimité dans le coeur des Niortais, c'est pour cette raison que nous avons retenu au Conseil Municipal du 20 janvier 1999 une équipe de Maîtrise d'oeuvre pour étudier un tronçon compris entre le centre ville et la roussille, soit 9 km.

Les aménagements prévus consistent en la réalisation :

- d'un cheminement sur la totalité du parcours
- des aménagements partiels de clôtures
- la réalisation de pontons, d'abreuvoirs et de plantations

Le Conseil Municipal du 20 janvier 1999 a désigné le groupement, : Outside S.A.R.L, G. TOURNIER, et J.L. VACHER, maître d'oeuvre.

Cette équipe a élaboré l'avant-projet de réalisation de ce cheminement.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver l'avant-projet détaillé élaboré par l'équipe de maîtrise d'oeuvre.
- autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant n° 1 au marché de maîtrise d'oeuvre.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Le Maire de Niort

Bernard BELLEC

[Ordre du jour](#)